Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 809

Artikel: Les conditions de l'autonomie
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022745

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 809 27 février 1986

Rédactrice responsable:
Francine Crettaz

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1986: 55 francs
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Jacques Guyaz

L'invité de DP:
Philippe Bois

809

Domaine public

Les conditions de l'autonomie

A l'observation on ne peut qu'être fasciné par l'obstination des sociétés à choisir des solutions coûteuses pour tenter de résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées. Sans que pour autant les résultats atteints soient très satisfaisants.

Une récente information illustre bien ce phénomène. Une entreprise alémanique — Orfa — rachetée par Migros, fabrique des installations de recyclage des déchets; un système de triage des ordures, simple et favorable à l'environnement, permet de produire des fibres organiques à partir desquelles il est possible de fabriquer de l'engrais, du compost et du combustible. Mais ce système rencontre peu d'intérêt de la part des communes, soucieuses d'abord d'alimenter les usines d'incinération surdimensionnées qu'elles ont mises en place. Et l'on va continuer à détruire des matières premières parfaitement réutilisables tout en chargeant l'atmosphère de produits hautement toxiques; au mieux, on installera à grands frais des dispositifs de nettoyage des fumées — une dépense estimée à 250 millions de francs pour la Suisse. Absurde.

Même absurdité dans la manière dont nous gérons l'épuration des eaux. La collecte obligatoire des eaux usées dans un réseau de tuyaux vers des usines de traitement a déjà exigé des investissements de plusieurs milliards. Avec des résultats très mitigés et l'obligation d'investir encore pour répondre aux nouvelles formes de pollution.

Absurdité toujours pour ce qui est de la production d'énergie. Sous prétexte d'indépendance, nous avons opté pour des centrales nucléaires, mégasystèmes qui fragilisent notre approvisionnement — une panne peut se révéler catastrophique — et dont la construction draine une part importante de nos ressources.

Trois domaines, un même type de solution, centralisé, coûteux. Tellement coûteux qu'il empêche sa propre remise en question et l'émergence de moyens alternatifs. La logique de l'usine d'incinération comme celle de la station d'épuration, c'est de tourner à plein régime. La rationalité particulière d'une centrale nucléaire, c'est de multiplier les dépendances — chauffage à distance et électrique. Ce qui au départ était présenté comme la solution rationnelle se révèle de plus en plus comme un but en soi, un outil qui possède sa finalité propre: il ne s'agit pas tant en priorité d'épurer les eaux, d'éliminer les ordures ou de favoriser un usage économe de l'énergie, mais de monopoliser, voire même de susciter les effets qu'on est chargé d'éliminer. Pour que la machine tourne. Perversion de l'intention affichée, soigneusement entretenue par des professionnels qui y trouvent leur intérêt.

Il est de mode aujourd'hui de ne jurer que par la flexibilité. Flexibilité des travailleurs s'entend, qui devraient comprendre la nécessité de s'adapter — horaires, salaires, mobilité géographique — aux exigences économiques et technologiques. Il est par contre peu question de la flexibilité des outils, des moyens d'action mis en œuvre par les collectivités pour accomplir leur politiques. Par leurs interventions multiples, ces collectivités ont l'ambition de modeler l'évolution de la société. Avec des risques d'erreur qui sont à la mesure de cette ambition. D'où la nécessité, qui paraît évidente, d'agir de manière économique — au sens étymologique du terme, en épargnant les ressources — et en favorisant la multiplicité des solutions. En procédant par essai et en corrigeant les erreurs. Une manière de répartir les risques, de se donner les moyens de réagir rapidement, bref de créer les conditions de l'autonomie.

J. D.